



Achat aujourd'hui d'un produit laitier qui périment demain

Par **mezkha**, le **02/12/2010 à 17:42**

Bonjour, je viens de me rendre compte que cet après-midi j'ai acheté 12 litres de lait dont la date limite de consommation est celle de demain. Les supermarchés ont-ils le droit de mettre en vente des produits si proches de la date de péremption? Puis-je me faire rembourser ou bien échanger le lait avec une date plus ultérieure? Dans tous les cas, demain je retourne dans ce magasin avec mon ticket de caisse et le lait, en espérant qu'ils accepteront de me l'échanger. Je compte négocier car ce n'est pas la première fois qu'ils mettent en vente des produits périmés depuis plusieurs jours. Merci de vos réponses

Par **mezkha**, le **02/12/2010 à 17:49**

Je viens d'appeler le supermarché, et ils acceptent de changer le produit. Le pire c'est qu'ils se sont aperçus que dans le rayon ils en restent pas mal de lait!!

Par **mimi493**, le **02/12/2010 à 19:11**

Ils font un geste commercial car ils ont le droit de vendre le produit jusqu'à la DLC et ne doivent le retirer de la vente que le lendemain de la DLC. D'ailleurs certains magasins font des promos sur des produits avec des DLC très proches. Le produit n'est pas périmé si la DLC n'est pas dépassée. De toute façon, vu la méthode pour calculer la DLC, vous aviez largement le temps de le boire sans le moindre problème, 1 à 2 mois sans souci (le lait ne

devient jamais dangereux, comme tous les produits purement laitier).